



CTSD du 3 février 2012

Monsieur l'Inspecteur d'Académie

Ce CTSD s'ouvre dans des conditions plus que préoccupantes : dans nombre de départements, il a été annoncé aux organisations syndicales que les DGH ne seraient pas soumises à un vote, mais simplement présentées aux représentants des personnels. Ceci est en totale contradiction avec le premier alinéa de l'article 34 du texte réglementant les attributions des CT. Pour la FSU, il ne saurait être question de faire des CTSD de simples lieux d'information, c'est pourquoi nous vous demandons solennellement de respecter l'esprit et les règles édictées dans le cadre des accords de Bercy sur le dialogue social.

L'année dernière, les chefs d'établissement des deux collèges RAR du département ont annoncé à leurs personnels leur entrée dans le dispositif ECLAIR, cela bien sûr sur un ordre venu d'en-haut, sans la moindre concertation. Il semble que ces deux collèges soient bientôt rejoints par d'autres, sur initiative des personnels, dit-on, dans certains cas, les susdits personnels tombant des nues quand on les interroge sur le sujet ! Désormais 5 collèges sur 8 seront-ils étiquetés ECLAIR sur la commune de Clermont ? La FSU n'acceptera jamais que se mette en place une école à deux vitesses, à savoir que soit enseigné le seul socle commun pour certains, le programme pour les autres, avec à la clé une discrimination géographique. La FSU n'acceptera jamais que l'éducation prioritaire devienne le laboratoire de la dérèglementation de l'Éducation Nationale !

Le nombre d'élèves présents à chaque rentrée ne cesse d'augmenter : 21 521 à la rentrée 2010, 21 929 à la rentrée 2011. Vous prévoyez 21 773 élèves. Il nous revient que plusieurs établissements sont surpris des effectifs retenus. Nous craignons que, comme les autres années, ce nombre d'élèves soit minoré. Or, la lourdeur des effectifs est un obstacle majeur à la réussite de tous les élèves et nuit à l'efficacité de la lutte contre l'échec scolaire.

Le budget départemental, hors SEGPA, tel qu'il ressort du CTA, est de 27 431,5 h, en baisse de 61,5 h par rapport à l'année dernière. Vous répartissez actuellement 26 980 h, en baisse de 485 h par rapport à la rentrée 2011. Vous comprendrez que nous nous interrogeons sur cette différence, et sur sa traduction en postes ! D'autant que, globalement, les collèges du département comprendront 11 divisions de plus que à la rentrée 2011 !

Poursuivant votre politique, vous augmentez la part de la dotation d'autonomie dans la DHG, sous le fallacieux prétexte qu'il est préférable de décider au local ce qui est bon pour le local. Pour la FSU, il s'agit d'une fausse bonne idée qui consiste à rompre avec tout cadrage national et au final à tailler dans les dotations.

Or, nous constatons dans certains cas des propositions d'horaires réduits (donc non réglementaires) dans certaines options, ainsi que des disparitions de groupes en sciences expérimentales. Il y a un an, nous indiquions dans notre déclaration que le ministre Chatel proposait une nouvelle ambition pour les sciences et technologies à l'école. Il rappelait la pratique de la démarche d'investigation. La seule possibilité d'avoir des groupes en sciences deviendra-t-elle le développement de l'EIST, sans formation des collègues ? Nous pourrions au moins souhaiter que soient accordés à tous les élèves de 6<sup>ème</sup> les seuls dédoublements inscrits dans les horaires réglementaires du collège : 0,5 h en SVT et en technologie en 6<sup>ème</sup> ! Nous rappelons que la FSU souhaite pour tous les élèves des programmes nationaux avec des horaires nationaux permettant tous les dédoublements nécessaires.

Nous nous interrogeons également sur le devenir des langues anciennes, ainsi que sur l'implantation des heures de laboratoire : nous rappelons qu'elle peut être modulée par le recteur en fonction de l'importance de l'établissement, mais en aucun cas être supprimée. En ce qui concerne la LV2 en 5<sup>e</sup>, nous souhaiterions savoir ce qu'il va advenir de l'expérimentation dans notre académie et nous sommes demandeurs d'un vrai bilan.

En outre, nous souhaitons également être informés sur les expérimentations multiples et variées en cours dans le département, des rythmes scolaires à la classe de cycle en passant par le livret de compétences « Hirsch ». Nous souhaitons rappeler que l'expérimentation dans l'éducation doit relever d'une démarche volontaire des EPLE, qu'elle doit être inscrite dans le projet d'établissement et donc votée par le conseil d'administration. Il ne faudrait pas que, sous couvert d'expérimentation, les règles protégeant le service public, ses agents et ses usagers, tombent aux oubliettes.

Pour ce qui est de la chorale, la circulaire parue au BO du 22 septembre 2011 rappelle que celle-ci compte pour deux heures hebdomadaires dans les services. En conséquence, il serait inacceptable que celles-ci soient attribuées au bon vouloir des chefs d'établissement. Nous vous demandons de veiller au respect de ce texte.

La loi sur l'orientation tout au long de la vie et ses textes d'application fixent le cadre de la procédure de labellisation. Or, ceux-ci n'ont nullement été négociés avec la profession. On assiste à un éclatement du service public d'orientation de l'Education Nationale. La FSU ne peut pas l'accepter ! Elle exige l'arrêt des fermetures et des fusions de CIO, une concertation obligatoire avec les personnels et leurs élus, avant tout engagement des services dans la labellisation, la définition d'un cadrage national et de conventions académiques respectueuses du statut, des missions et des conditions d'exercice, auxquelles toute convention locale devra se conformer, le volontariat pour toute intervention de CO-psy dans le cadre d'une structure labellisée, la seule responsabilité du directeur de CIO pour l'organisation du CIO et de son fonctionnement, la priorité au programme d'activité du CIO sur toute commande de la structure labellisée.

Nous n'oublions pas bien sûr la carte scolaire départementale et son évolution.

**La FSU considère la situation, actuelle comme à venir, comme très grave, très inquiétante, critique pour le Service Public d'Education, les élèves et les personnels. Les choix maintenus menacent l'Ecole Publique d'implosion, complètement à l'opposé de nos ambitions d'une meilleure Ecole Publique favorisant la réussite équilibrée, harmonisée de TOUS les élèves, partout.**

**Pour la FSU, ces choix politiques et budgétaires, accompagnés(e) par la réforme de la formation des enseignants, la réforme de leur évaluation et le recrutement local des personnels dans les établissements ECLAIR, consistent en une véritable entreprise de destruction du Service Public d'Education.**

**Pour la FSU et ses syndicats, une autre politique pour l'École et la société est indispensable, permettant de réaffirmer le rôle et la place des services publics garants de l'intérêt général et des solidarités et d'assurer la réussite de tous les jeunes et l'avenir de la nation. C'est ce que la FSU portera dans les prochains jours en s'investissant dans tous les mouvements pouvant y contribuer.**